

PRET HYPOTHECAIRE

DOCUMENTS NECESSAIRES

ETAT-CIVIL

- Copie de la carte nationale d'identité
- Extrait d'acte de naissance de moins de deux (2) mois
Contactez votre mairie de naissance ou faites votre demande sur le site service-public.fr
Si vous êtes nés à l'étranger, faites votre demande sur le site diplomatie.gouv.fr
- Extrait d'acte de mariage de moins de deux (2) mois
- Fiche de renseignements d'état-civil jointe
- Relevé d'Identité Bancaire (RIB) signé du compte sur lequel vous souhaitez que je vous vire les fonds susceptibles de vous revenir

BIEN IMMOBILIER

- Titre de propriété du bien immobilier objet de la prise d'hypothèque
- Copie de l'offre de prêt

Délai de réalisation approximatif : *un mois ½ à réception des pièces*

2, rue Delpech
CS 80205
80002 AMIENS CEDEX 1
Tél. : 03 22 91 57 38

office1552@notaires.fr
www.1552.fr

Négociation Immobilière
Tél. : 03 22 80 41 71
immobilier.80010@notaires.fr

Gérance Immobilière
Tél. : 03 22 80 41 76
comptabilite.80010@notaires.fr



Charles COUVREUR
Cécile BRUYANT